



30 juin 2017

***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

Saison 2, Épisode 16 : La France, on l'aime et on ne la quitte pas, même pour quelques temps !

Marianne est une directrice d'école aguerrie qui exerce dans l'est de la France. Son métier lui donne entière satisfaction et elle souhaite mettre de nouveau à profit ses compétences à l'étranger, dans un contexte biculturel.

Elle candidate donc à l'AEFE sur un poste d'expatriée. Après avoir passé un entretien, sa candidature est finalement retenue pour exercer au Mazoucotel. Suite à un avis défavorable du DASEN pour son détachement, le poste est attribué à un autre collègue. Premier revers.

Marianne est recontactée par l'AEFE au mois d'avril qui lui propose, toujours au Mazoucotel, un autre poste de directrice d'école, cette fois sur support résident. Elle décide alors de demander un rendez-vous avec le DASEN afin de discuter de cette nouvelle opportunité de carrière : Marianne attend toujours. Mais entre-temps elle agit : recours gracieux, appel au médiateur. A force de bouger, le secrétaire général la reçoit. C'est à peu près tout ce qu'elle obtient. Second revers.

Marianne sent bien que tout lui sera refusé : détachement ou disponibilité pour convenances personnelles. Elle se demande pourquoi le concept d'école bienveillante est seulement valable pour les élèves et pourquoi elle devrait accepter de payer le lourd tribut du désengagement de l'État.

Aujourd'hui, Marianne se sent vraiment démoralisée par cette situation et envisage plus que sérieusement de démissionner afin de poursuivre sa carrière en contrat local : une décision au final qui affecterait aussi l'école.

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.